



Commission scolaire  
des Patriotes

## CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015

ÉTABLISSEMENT ÉCOLE DES TROIS-TEMPS

ANNÉE 2015-2016

## CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

## PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

## ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- l'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- des suivis aux moyens retenus;
- la signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

Dans sa mission d'instruire les élèves, notre convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ) prévoit la mise en place de moyens afin de maximiser les capacités des élèves à lire, à écrire et à résoudre des problèmes mathématiques. Effectivement, l'analyse des taux de réussite nous permet de faire le portrait de la situation. Toutefois, il est important de préciser que les variations statistiques occasionnées par le petit échantillonnage peuvent altérer l'interprétation des résultats.

### **Informations sur la notion de « taux de réussite des élèves » :**

- Le taux de réussite correspond au nombre d'élèves de la classe ayant un résultat de 60% et plus dans la compétence évaluée.
- Statistiquement, il peut varier significativement dans une classe composée d'un petit nombre d'élèves. En effet, chaque élève qui échoue dans une classe de 15 élèves influence davantage le taux de réussite.

La direction

## PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> École des Trois-Temps
---	---

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b>	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT I</b>  L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans  I.1 Diplomation et qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP</b> (Convention de partenariat) :  Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 <sup>re</sup> secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> D'ici juin 2016, atteindre le ratio de 75% des élèves qui auront un résultat de 70%, ou supérieur au sommaire, dans la compétence « Résoudre une situation-problème ».
---

<b>INDICATEUR :</b>  Le pourcentage d'élèves obtenant un résultat égal ou supérieurs à 70% au sommaire en résolution de problème.	<b>CIBLE FINALE :</b>  Passer de 71% à 75% des élèves ≥ 70% en juin 2016	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>  GPI - LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Faire mieux connaître les profils et leurs composantes aux enseignants	Direction	Toute l'année	Orthopédagogue
2. Actualiser et réajuster la macroplanification.	Direction	Toute l'année	CP
3. Enseigner les stratégies explicites en mathématique pour rechercher et analyser l'information (démarche commune).	Enseignants	Toute l'année	CP
4. Travailler les adaptations permises pour les évaluations.	Direction	Toute l'année	Orthopédagogue
5. Enseigner les notions avec différenciation (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles).	Direction	Toute l'année	NetMath

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** École des Trois-Temps

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école développe chez l'élève les compétences disciplinaires nécessaires à sa réussite scolaire.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT I</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
D'ici juin 2016, réaliser 5 activités de dépistage prévues.

<b>INDICATEUR :</b> Toutes les activités de dépistage auront été réalisées.	<b>CIBLE FINALE :</b> 100% des activités de dépistage faite en juin 2016	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Comptabilisation des activités de dépistage	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Dépister, en 4 <sup>e</sup> année, les fragilités en lecture et en écriture à l'aide d'outils standardisés ( RÉPERDYS).	Orthopédagogue	Novembre	RÉPERDYS
2. Dépister les fragilités au préscolaire à l'aide d'outils standardisés (STANINE).	Orthopédagogue	Toute l'année	STANINE
3. Dépister, en 1 <sup>re</sup> année, les fragilités en lecture à l'aide d'outils standardisés (OURA).	Orthopédagogue	Toute l'année	OURA
4. Dépister, en 5 <sup>e</sup> année, les fragilités en écriture à l'aide d'outils standardisés (ROC).	Orthopédagogue	Novembre	ROC
5. Dépister, aux 2 <sup>e</sup> (4 <sup>e</sup> année) et 3 <sup>e</sup> cycles les fragilités en lecture à l'aide d'outils standardisés (ADEL).	Orthopédagogue, Ens.	Toute l'année	orthopédagogue

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> École des Trois-Temps
---	---

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école développe chez l'élève les compétences disciplinaires nécessaires à sa réussite scolaire.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> D'ici juin 2016, atteindre le ratio de 76% des élèves qui auront un résultat égal ou supérieur à 70%, au sommaire, en lecture.	

<b>INDICATEUR :</b> Le pourcentage d'élèves obtenant un résultat de 70% ou supérieur, au sommaire, en lecture.	<b>CIBLE FINALE :</b> Passer de 74.8% à 76% des élèves ≥ 70% en juin 2016	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> GPI – LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	---

<b>MOYENS (comment)</b>	<b>RESPONSABLE (qui)</b>	<b>DURÉE (quand)</b>	<b>RESSOURCES (avec qui/quoi)</b>
1. Réaliser les SAÉ en lecture selon la macroplanification établie.	Enseignants	Toute l'année	CP
2. Actualiser et réajuster la macroplanification.	Direction	Toute l'année	CP
3. Enseigner les stratégies explicites en lecture (référentiel commun).	Enseignants	Toute l'année	CP, orthopédagogue
4. Enseigner, pour les élèves de 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année, avec des stratégies validées.	Enseignants et direction	Toute l'année	CP, ADEL et Affiches de travail pour chaque groupe
5. Améliorer l'accès, pour les élèves, à des livres à leur niveau et selon leurs intérêts.	Enseignants et direction	Toute l'année	Bibliothécaire CSP

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** École des Trois-Temps

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école développe chez l'élève les compétences disciplinaires nécessaires à sa réussite scolaire.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	<b>Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

**OBJECTIF MESURABLE :**  
D'ici juin 2016, maintenir le ratio de 78% des élèves qui auront un résultat égal ou supérieur à 70%, au sommaire, en écriture.

<b>INDICATEUR :</b> Le pourcentage des élèves obtenant un résultat égal ou supérieurs à 70%, au sommaire, en écriture.	<b>CIBLE FINALE :</b> Maintenir 78% des élèves ≥ 70% en juin 2016	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> GPI – LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Réaliser les SAÉ en écriture.	Enseignants	Toute l'année	CP
2. Utiliser un seul mode d'écriture dès le premier cycle du primaire.	Direction	Toute l'année	Ergothérapeute
3. Enseigner explicitement les stratégies d'écriture à tous élèves selon les niveaux. en utilisant le référentiel commun.	Enseignants, orthopédagogue	Toute l'année	CP, orthopédagogue Référentiel école
4. Formation sur le dépistage de problèmes moteurs liés à l'écriture.	Direction	Automne	Ergothérapeute
5. Formation sur l'utilisation du matériel pour l'écriture cursive.	Direction	Automne	Ergothérapeute

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :



**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** École des Trois-Temps

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école développe chez l'élève les compétences disciplinaires nécessaires à sa réussite scolaire.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 3</b> L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
---	---

**OBJECTIF MESURABLE :**  
D'ici juin 2016, augmenter le pourcentage d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation avec PI qui obtiendront un résultat supérieur à 60%, au sommaire, en français.

<b>INDICATEUR :</b> Le pourcentage d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation avec PI obtenant des résultats supérieurs à 60%, au sommaire, en français.	<b>CIBLE FINALE :</b> Passer de 87.8 % à 90% des élèves avec un PI ≥ 60% en juin 2016	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> GPI – LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Utilisation des technologies de l'informatique /communication dans les projets et interventions pédagogiques.	Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogue Numériseur, prédicteur de mots, synthèse vocale.
2. Travailler avec les profils et échelles de compétence pour les évaluations.	Enseignants	Toute l'année	CP / Direction Échelles de compétence et profils de la CSP
3. Mieux faire circuler l'information pour les adaptations permises au PI	Direction	Toute l'année	SPI

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** École des Trois-Temps

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école offre un milieu de vie sain, sécuritaire et harmonieux.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
D'ici juin 2016, maintenir un taux supérieur à 90% des élèves du 3e cycle qui auront un sentiment de sécurité à l'école.

<b>INDICATEUR :</b> Le pourcentage d'élèves au 3 <sup>e</sup> cycle qui obtiendront la cote minimale « satisfaisante » dans le questionnaire sur le sentiment de sécurité à l'école.	<b>CIBLE FINALE :</b> Maintenir un taux supérieur à 90% d'élèves ayant un sentiment de sécurité à la suite du sondage en juin 2016.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Analyse du sondage annuel sur le sentiment de sécurité.	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	---

<b>MOYENS (comment)</b>	<b>RESPONSABLE (qui)</b>	<b>DURÉE (quand)</b>	<b>RESSOURCES (avec qui/quoi)</b>
1. Présenter le code de vie aux élèves et l'appliquer de façon cohérente.	Enseignants	Toute l'année	Recherches, services complémentaires
2. Outiller les élèves dans leurs habiletés sociales.	Enseignants	Toute l'année	Programmes disponibles, psychoéducatrice, T.e.s.
3. Faire passer un sondage aux élèves du 3 <sup>e</sup> cycle pour identifier les zones et les moments pouvant être problématiques.	Direction	2 <sup>e</sup> étape	Sondage électronique
4. Consulter le personnel et les parents pour élargir le point de vue.	Direction	2 <sup>e</sup> étape	Sondage électronique et entrevue

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** École des Trois-Temps

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école offre un milieu de vie sain, sécuritaire et harmonieux.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
Au courant de l'année 2015-2016, réaliser au moins 2 activités de sensibilisation portant sur les habitudes alimentaires.

<b>INDICATEUR :</b> Toutes les activités de sensibilisation auront été réalisées.	<b>CIBLE FINALE :</b> Réalisation les 2 activités prévues.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Comptabilisation des activités réalisées.	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	---

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Sensibiliser les familles par le biais des correspondances aux parents.	Enseignant en éducation physique et service de garde	Toute l'année	Infirmière et direction
2. Souligner le mois de l'alimentation par des activités concrètes.	Enseignants, service de garde	Mois de mars	Documents du MEESR, infirmière
3. Participer au défi Moi J'croque.	Enseignants	Mois de mars	Enseignante édu.

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** École des Trois-Temps

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école offre un milieu de vie sain, sécuritaire et harmonieux.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.
---	---

**OBJECTIF MESURABLE :**  
Au courant de l'année 2015-2016, avoir un taux de réussite de 100% à l'épreuve de course continue pour les élèves de 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années.

<b>INDICATEUR :</b> Le taux de réussite à l'épreuve de course continue.	<b>CIBLE FINALE :</b> Maintenir un taux de réussite de 100% à l'épreuve de course continue pour l'année 2015-2016	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Lumix	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	---

<b>MOYENS (comment)</b>	<b>RESPONSABLE (qui)</b>	<b>DURÉE (quand)</b>	<b>RESSOURCES (avec qui/quoi)</b>
1. Offrir des activités parascolaires en partenariat avec la communauté.	Direction, technicienne en loisirs	Toute l'année	Enseignant en éducation physique et communauté
2. Réaliser des activités physiques dans la programmation du service de garde et la surveillance du midi.	Technicienne en s.d.g.	Midi	Enseignant éducation physique
3. Poursuivre l'accréditation au programme ISO-ACTIF.	Ens. en éduc. Physique	Mois de l'activité phys.	Document de référence
4. Développer une activité-école	Ens. titulaires	juin	Enseignante édu.

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** École des Trois-Temps

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école favorise la réussite de tous les élèves dans une optique de dépassement de soi.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5</b> Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
---	-----------------------------------	---

<b>BUT 5</b> L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 <sup>re</sup> fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

**OBJECTIF MESURABLE :**  
 D'ici juin 2016, réaliser 2 activités de sensibilisation portant sur la formation professionnelle.

<b>INDICATEUR :</b> Toutes les activités de sensibilisation auront été réalisées au cour de l'année.	<b>CIBLE FINALE :</b> 100% des activités de sensibilisation en juin 2016	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Comptabilisation des activités réalisées.	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	---

<b>MOYENS (comment)</b>	<b>RESPONSABLE (qui)</b>	<b>DURÉE (quand)</b>	<b>RESSOURCES (avec qui/quoi)</b>
1. Présenter différents métiers en classe.	Enseignants	Périodiquement	Parents
2. Proposer des situations pédagogiques pour intégrer la dimension « école orientante ».	Enseignants	1x par année	CP
3. Participation active au comité transition primaire/secondaire.	Direction	Toute l'année	CP et enseignants 3 <sup>e</sup> cycle

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

## DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2015-2016. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 15 octobre 2016.

## SURPLUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour l'exercice financier 2015-2016, les surplus des établissements seront portés aux crédits de ceux-ci pour l'exercice financier suivant (cf. LIP 96.24). Cependant, tel que prévu par les encadrements financiers de la commission scolaire, l'utilisation de ces surplus doit se faire uniquement en fonction des dépenses relatives à des objectifs de la convention de gestion et de réussite éducative, selon le pourcentage permis par les règles budgétaires du MEESR.

## APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 30 novembre 2015. Le numéro de la résolution est CE # 15-16-016.

## SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Direction générale adjointe: \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_